

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE

Europe / SIEG / Arrêt Bupa page 2

VIE DES SECTEURS

INTERSECTORIEL

Création ARS / Position Uniopss suite page 2
Rôle Collectivités publiques page 2
Rapport IGAS / OPCA... page 3

INSERTION / EXCLUSION

Généralisation RSA / Position Uniopss page 3

PERSONNES AGÉES / HANDICAP

Plans Personnalisés de Compensation page 3
Plan autisme 2008-2010 page 4
Activités 07 Agefiph page 4
Unités spécifiques Alzheimer page 4
Aides aux aidants en 2030 page 4
EHPAD non conventionnés / Objectifs min page 5

SECTEUR SANITAIRE ET SANTÉ

Réforme SSR page 5

ACTUALITÉ JURIDIQUE

BAREMES ET CHIFFRES

Tableau récapitulatif page 6

CONVENTIONS COLLECTIVES

Centres sociaux page 6
Branche aide à domicile page 6

RÈGLEMENTATION

SMIC et MG page 6
Chèque emploi associatif page 6
Conditions de travail : aides à l'amélioration page 6
Modernisation marché du travail / Projet de loi page 6

JURISPRUDENCE

CCN 66 / Indemnité des sujétions page 7
Conclusion du CDD page 7

ACTUALITÉ GESTION

Arrêt expérimentation DOFIN page 7

DOCUMENTATION

page 8

ANNONCES

page 11



Editorial

POUVOIR D'ACHAT / POUVOIR DE DON

Les personnes fragilisées, nous le savons pertinemment, demeurent extrêmement exposées, au regard de la faiblesse de leurs revenus, à la question du pouvoir d'achat.

Cette préoccupation devient bien souvent celle de leurs conditions d'existence voire de survie.

Cette problématique autour du pouvoir d'achat, et ce, quelque soit sa légitimité et son acuité, m'évoque, non en opposition, mais en résonance, la notion du "pouvoir de don".

L'homme ne serait il qu'un *homo economicus* que seuls la production et l'obtention d'objets rendraient heureux et permettrait d'obtenir une réelle existence ?

Il semblerait que la mondialisation fait de plus en plus de la production, de l'échange et de la consommation des biens, l'essentiel voire la totalité de l'action humaine, en espérant par là permettre aux hommes de survivre, de vivre bien au sens de l'abondance économique.

A contrario, l'engagement désintéressé de celui qui, par le don de son temps, de sa compétence, de sa réflexion, de son expérience, de son réseau de connaissances, rappelle à la société combien l'homme est également *homo socius c'est-à-dire* ouvert au monde, à autrui et à sa fragilité.

POUVOIR DE DON qui vise à **conserver ou à restaurer le sens du vivre ensemble** pour retrouver le goût de l'existence collective et par là de l'existence individuelle au moyen de la **reconnaissance de chacun par son prochain**.

POUVOIR DE DON qui ambitionne finalement de transformer le monde, autrui et soi-même, pour changer l'existence, pour dénoncer quoi qu'il advient, l'exclusion sous toutes ces formes.

Le pouvoir de don n'est t il pas un signe tangible de l'expression de solidarité entre les hommes ?

Puissions nous maintenir et défendre le pouvoir de don coûte que coûte.

ANNE POSTIC

Directrice régionale de l'URIOPSS des Pays de la Loire

RHÔNE-ALPES

Numéro 6 - Juin 2008